

Fitiavana Madagascar

BP 23 11700 – AZILLE

fitiavana.madagascar@orange.fr

06 75 50 63 56 06 79 75 84 07



Associations coopératrices :

MJC Azille - Section aide humanitaire
MJC Bize Minervois
Fitiavana Toamasina (Madagascar)
MJC Lézignan Corbières
FRMJC Languedoc Roussillon
Terre des enfants du Vaucluse
Group. des Centres d'Acc. de Toamasina

Local à MADAGASCAR : LOT 90 B Ter PARC 14/33 MORAFENO 501 TAMATAVE

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FITIAVANA MADAGASCAR DU 16 SEPTEMBRE 2008

Membres présents : Jeanne Blanc (Présidente) - Albert Delotte (Trésorier) - André Blanc (Secrétaire) - Christian Précheur - Pascale Lavigne – Solange Morin – Jocelyne Lesplinguies – Sandrine Gai – Marie Claire Devaux – Mylène Ferrucci

Excusée : Aurore Blaschek

Absente : Maryse Viauzelange

Suivi de l'ordre du jour :

1 - *Ordres de missions des responsables se rendant à Madagascar :*

Les objectifs des missions de la Présidente et du Trésorier ont été détaillés et votés à l'unanimité :

Contrat de la mission humanitaire :

Etat des lieux du local et des activités depuis mai 2008

Vérification des comptes tenus par nos responsables :

Aide alimentaire, fournitures scolaires, inscriptions dans les écoles, écolages 1^{er} Trimestre

Gestion de la bibliothèque et réorganisation éventuelle

Préparation à l'installation de sites informatiques fonctionnels

Mises aux normes du local (sécurité électricité principalement)

Coordination avec l'ONG Terre des enfants du Vaucluse et TDE Toamasina, ainsi que

Fitiavana Toamasina :

Réunions prévues en octobre et novembre 2008 au local avec les responsables.

Contrôle des résultats scolaires des enfants parrainés.

Visite de toutes les familles parrainées. Photos. Videos. Rapports.

Conclusions et objectifs relatifs aux prochaines missions.

La Présidente et le Trésorier ont décidé de ne pas demander d'indemnités de frais de logement votés à l'AG 2008 (8 € par jour pour une durée de 30 jours) pour leur mission, considérant que la priorité doit être donnée frais relatifs à l'envoi du container.

2 - *Possibilité de faire venir des stagiaires en France ? Sommes-nous prêts ?*

Il s'avère que nous ne sommes pas vraiment prêts à recevoir des stagiaires, que ce soit au niveau du financement aussi bien qu'au niveau du contenu des stages, même s'ils peuvent

être organisés avec d'autres associations. Il y a également un problème de responsabilités. Cela n'exclut pas le fait de pouvoir étudier cette possibilité ultérieurement.

3 - *Etat des parrainages*

Nous restons dans les prévisions présentées lors de l'assemblée générale. Quelques défections prévisibles, mais de nouveaux parrains qui les remplacent. Tous les enfants ne sont pas encore parrainés mais ils reçoivent tous l'aide alimentaire et l'aide à l'éducation, fournitures, écolages, vêtements etc... Nous ne prendrons pas de nouvelles familles tant que nous n'avons pas la totalité des parrains nécessaires. Le trésorier fait remarquer qu'il est parfois difficile de récupérer les cotisations, mais c'est un peu comme dans toutes les associations et il n'y a guère d'autre solution que de faire des relances. Tâche ingrate mais nécessaire.

4 - *Nos exigences par rapport aux enfants parrainés, notamment en ce qui concerne leurs résultats scolaires.*

Nous évoquons le cas d'un enfant qui est dernier de sa classe (53^{ème} sur 53), et qui, d'après les observations des professeurs, n'a fourni aucun effort. D'ailleurs il est exclu de la classe de troisième (à Madagascar on peut doubler, tripler, voire plus...). L'exclusion reste exceptionnelle.

Cet adolescent demande à s'inscrire dans un LP privé de mécanique, dont les frais ne sont pas négligeables. Nous sommes tous d'accord sur le fait que les enfants parrainés doivent fournir des efforts et ne pas s'installer dans une situation d'assistance tranquille, et que le contrat stipulé au départ n'a pas été rempli par l'élève. Il s'agit d'un cas isolé, certes.

Cependant il en ressort de cet exemple deux décisions.

La première est que nous allons examiner tous les dossiers de nos enfants parrainés. Sans pour autant avoir des exigences de « résultats », qu'on ait au moins l'assurance d'efforts constatés par les enseignants.

Et nous prendrons alors les dispositions nécessaires pour que notre action éducative soit toujours positive.

Seconde décision : Il est demandé à ce qu'aucune mesure de cessation de parrainage ne soit faite sans l'accord des parrains. Le parrainage, dans le cas d'une exclusion, serait reporté sur un autre enfant.

Le CA demande que soit établi un contrat écrit avec la famille.

Ce sont des points de détails qui ne sont pas sans importance. Beaucoup d'enfants ne peuvent suivre leur scolarité par manque d'argent des familles. Nous avons de nombreux cas qui se présentent à nous chaque jour et que nous ne pouvons prendre en charge. Il est donc indispensable qu'il y ait de la part des enfants des familles aidées une bonne volonté au travail qui sera désormais exigible.

Bien heureusement, un grand nombre de nos enfants ont des résultats satisfaisants.

Chaque parrain peut avoir, sur demande, les résultats de son filleul.

5 - *Bilan financier*

Nous avons actuellement en caisse 6500 € plus 1500 € qui viennent d'être virés au local. Nous avons recueillis en effet un certain nombre de parrainages ces trois derniers mois. Les aides alimentaires et aides à l'éducation sont donc assurées sans problème pour les prochains mois. Une partie de cette somme est déjà mise en réserve pour les frais du container 2009 ; une autre partie est destinée aux travaux d'aménagement du local pour une mise en place plus fonctionnelle du site informatique. N'oublions pas non plus la nécessité d'avoir une somme disponible pour les urgences qui se présentent à nous quand nous sommes sur le terrain.

Nous espérons cependant obtenir ici et là quelques subventions pour l'envoi du container, ce qui nous permettrait d'envisager sereinement l'année 2009.

6 – Le container

Nous souligner l'excellent travail réalisé par Mylène au club humanitaire de Lézignan. Jocelyne est également à féliciter pour son action dans le Minervois. Prochainement, au centre Léo Lagrange de Narbonne, sera créé un club humanitaire animé par quelques bénévoles désireux de participer aux collectes.

Nous disposons donc déjà d'une bonne quantité de vêtements, vélos, jouets, ainsi que quelques ordinateurs.

A ce propos on nous propose souvent des ordinateurs que nous ne prenons pas car trop obsolètes. Tout ce qui est antérieur à 2000 n'est plus vraiment utilisable dans les contextes technologiques actuels.

Nous nous sommes mis d'accord avec Monsieur Prêcheur pour remettre en état quelques ordinateurs relativement récents. Quelques frais seront parfois nécessaires (disque durs, cartes, compléments de mémoire vive etc...) pour les rendre utilisables de façon optimale. Nous ne programmons pas pour le moment d'autre container après celui de 2009.

Les collectes cesseront fin mars.

Lors du prochain CA (début mars), nous analyserons la situation et définirons peut-être à ce moment d'autres objectifs.

7 – Animations, expositions, spectacles

Le 13 septembre, tenue d'un stand aux portes ouvertes de la MJC de Lézignan.

Pour l'année 2009, il serait intéressant d'envisager notre participation à quelques forums des associations, notamment celui de Narbonne.

Mylène propose un spectacle pour cette fin d'année, mais les membres du bureau étant à Madagascar jusqu'en décembre, il semble difficile de l'organiser.

Nous privilégions le mois de mars (avec la MJC d'Azille), ainsi que mai et juin.

Christian se propose d'animer gracieusement une soirée disco, avec son propre matériel, à Azille et/ou Bize Minervois.

Il a aussi été évoqué la possibilité de tenir un stand dans certains vide-greniers, où nous pourrions présenter notre association et vendre quelques produits de Madagascar.

8 – Divers

Les membres du bureau tiennent à faire remarquer le bon travail réalisé au local par notre responsable au niveau des distributions (aide alimentaire et fournitures scolaire), ainsi que l'aide précieuse de Monsieur Michel Damay, qui gère tout ce qui concerne les frais d'inscriptions et les écolages.

Un bilan d'ensemble globalement positif nous permet de clore la séance avec le sentiment que notre association est en bonne santé.

Prochaines réunions de bureau début octobre, décembre, janvier et février.

Prochain CA début mars